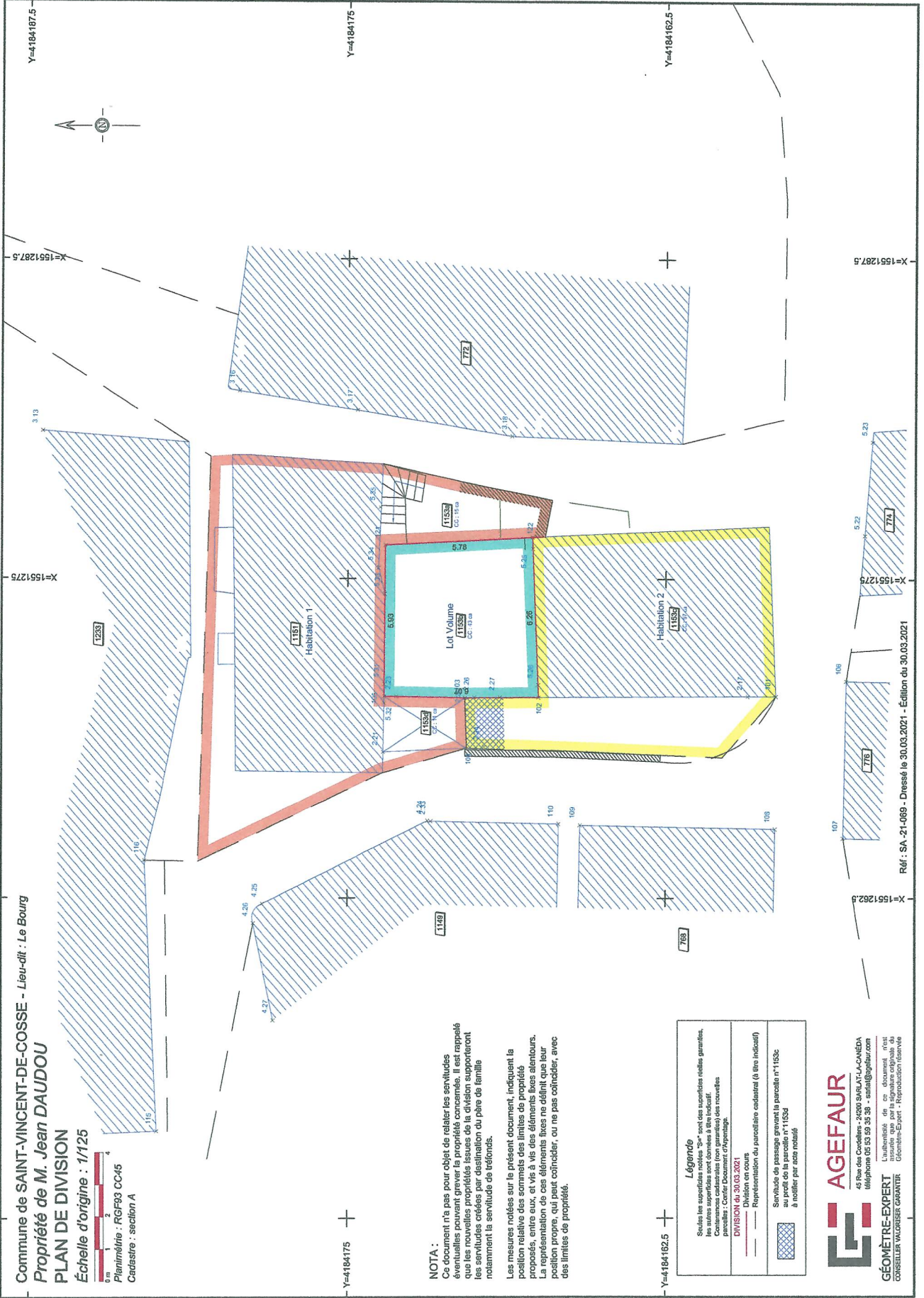


Commune de SAINT-VINCENT-DE-COSSE - Lieu-dit : Le Bourg  
 Propriété de M. Jean DAUDOU

PLAN DE DIVISION  
 Echelle d'origine : 1/125

0m 1 2 3 4  
 Planimétrie : RGF93 CC45  
 Cadastre : section A



**NOTA :**  
 Ce document n'a pas pour objet de relater les servitudes éventuelles pouvant grever la propriété concernée. Il est rappelé que les nouvelles propriétés issues de la division supporteront les servitudes créées par destination du père de famille notamment la servitude de trefonds.  
 Les mesures notées sur le présent document, indiquent la position relative des sommets des limites de propriété proposées, entre eux, et vis à vis des éléments fixes alentours. La représentation de ces éléments fixes ne définit que leur position propre, qui peut coïncider, ou ne pas coïncider, avec des limites de propriété.

<b>Légende</b>
Seules les superficies notées "S <sub>u</sub> " sont des superficies nettes garanties. Les autres superficies sont données à titre indicatif.
Parcelles : Contour Document d'Approbation
<b>DIVISION du 30.03.2021</b>
Division en cours
Représentation du parcelaire cadastral (à titre indicatif)
Servitude de passage grevant le parcelaire n°1153c à partir de la parcelle n°1153d à réaliser par une clôture

**AGEFAUR**  
 45 Rue des Cordeliers - 24000 SARLAT-LA-CANEDA  
 Téléphone 05 53 59 35 38 - sarlat@agefaur.com  
 L'authenticité de ce document n'est assurée que par la signature originale du géomètre-expert. - Reproduction interdite  
 GEOMETRE-EXPERT  
 CONSTRUCTEUR VICE-PRÉSIDENT

Réf : SA -21-069 - Dressé le 30.03.2021 - Edition du 30.03.2021